

et on dit qu'un ruisseau c'est habituellement un cours d'eau limpide et claire. En écoutant le sénateur Brooks c'est l'image que je me représente.

Je désire également féliciter les parrains de l'Adresse en réponse au discours du trône, les honorables sénateurs Cook et Denis. Nous constatons, par leurs discours, que ces deux nouveaux membres du Sénat vont apporter aux délibérations de cette Chambre la valeur de leur compétence et de leur savoir.

Je souhaite également la bienvenue aux autres nouveaux sénateurs. A l'arrivée de ces membres, le Sénat s'enrichit d'hommes de valeur.

Revenons, maintenant, si vous le voulez, un peu en arrière—ou en avant—parce que, en 1967, nous fêterons le centenaire de la Confédération. Toutefois, n'oublions pas que ce centenaire est la commémoration d'un pacte qui, en 1867, a été conclu entre deux nations, entre deux cultures. Je fais cette mise au point afin qu'on ne perde pas de vue que le pacte de la Confédération a été conclu en 1867 entre la culture française et la culture anglaise, et entre les Canadiens de langue française et les Canadiens de langue anglaise. Cela n'enlève rien au mérite des Ukrainiens, des Italiens, des Danois, des Allemands et des autres qui sont venus au pays, et qui ont contribué à la grandeur et à la prospérité qui existent entre les deux nations. C'est pour cela qu'on a institué une commission biculturelle et non pas multiculturelle.

Ceci étant dit, je cite le troisième paragraphe du discours du trône, qui se lit comme suit:

«Mon gouvernement s'efforcera de contribuer par tous les moyens en son pouvoir à maintenir la paix et à améliorer les rapports internationaux; à renforcer notre unité nationale grâce à un fédéralisme coopératif».

Les deux derniers mots que je viens de citer m'ont particulièrement frappé—fédéralisme coopératif. Depuis bien longtemps, je prêche et m'efforce de pratiquer la coopération, car je crois que la seule planche de salut pour lutter contre les idées adverses: communisme, fascisme, nazisme ou séparatisme, ainsi que toutes les autres doctrines totalitaires, —il n'y a qu'une formule à employer—c'est la formule coopérative. Ceci explique pourquoi je ne suis pas séparatiste; bien au contraire, je suis coopérateur.

En écoutant, il y a deux jours, le discours de notre collègue de Winnipeg, l'honorable sénateur Yuzyk, je me rappelais que les Ukrainiens pratiquent eux aussi la coopération. Voilà pourquoi ils réussissent si bien dans l'Ouest canadien.

Or, je me dis: rien ne sert de crier à droite et à gauche, «venez nous sauver», si nous ne voulons pas nous-mêmes tenter l'effort de nous sauver, car, dans la coopération, chacun fait son effort. C'est la seule manière d'assurer le succès.

Pourquoi ne suis-je pas séparatiste? Voici, mon raisonnement est simple: la première chose que je fais lorsque je suis invité à me joindre à un organisme quelconque, je me demande: Cette organisation a-t-elle du bon sens? Qu'est-ce qu'elle a accompli dans le passé? Je me demande aussi si celui qui vient me voir a du bon sens lui-même, car il va peut-être me dire que je n'en ai pas.

Quand je regarde tous ces gens qui, actuellement, prêchent un séparatisme égoïste et haineux, je me demande ce qu'ils ont fait durant leur vie. Je constate qu'ils n'ont rien fait du tout, et pourtant, les journaux leur donnent tellement d'importance. Prenez-les les uns après les autres et vous serez en mesure d'en arriver à la même conclusion. Il y en a même parmi eux qui ont fait un stage dans un sanatorium pour troubles mentaux.

C'est facile de démolir, mais, de bâtir, c'est plus difficile, car cela prend du temps et du courage.

Lorsque j'étais plus jeune, mon père, qui était alors député à la Chambre des communes, lorsqu'il revenait à la maison, et d'ailleurs, plus tard quand j'ai grandi et que je pouvais discuter davantage avec lui, me disait: «Ça ne sert à rien de se plaindre. Ce qu'il faut, c'est prendre entre nos mains notre propre défense, agir, faire quelque chose.» Cette idée m'a beaucoup impressionné et elle est demeurée gravée dans ma mémoire.

Plus tard lorsque je fréquentais le collège, et lorsque je suis devenu un des messagers de M. Desjardins, le fondateur des Caisses populaires, cette idée, qui m'avait frappé quelques années auparavant, continuait de me revenir à l'esprit. Je me suis dit que M. Desjardins avait la vraie formule, lui. Les petites gens de chez nous étaient exploités par des usuriers, et ne pouvaient pas être sauvés pas les usuriers. M. Desjardins a dit: «Allons vers les petites gens. Faisons-leur comprendre leur devoir, en prenant entre leurs mains leur propre défense.»

M. Desjardins a donc commencé tranquillement son œuvre, sans rien démolir, mais en convaincant ses gens, les petites gens avec qui il pouvait travailler. Lorsque M. Desjardins est mort en 1920, il y avait à peu près une centaine de caisses populaires avec un actif d'environ 4 millions. À ce moment-là les caisses ont connu un moment difficile, car le chef n'était plus; le père de famille était disparu. Il n'y avait pas de gens en autorité. Nous avons donc fondé des petits